



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2022.
- VOTE** le Compte de Gestion 2021 de Monsieur le Trésorier.
- VOTE** le Compte Administratif 2021 et le Budget 2022 dont les caractéristiques figurent sur les synthèses en annexe.
- VOTE** les taux d'imposition 2022 idem à ceux de 2021 :
 - * **Foncier non bâti** : 100,53%
 - * **Foncier bâti** : 35,78%. Ce taux de TFB voté à 35,78 % inclus, comme en 2021, la part départementale qui est reversée à la commune afin de compenser la perte de Taxe d'Habitation. Cette évolution n'a aucune incidence sur le montant final à payer par les contribuables sauf augmentation de la valeur locative de certains biens suite à la réalisation d'aménagements.
- **DECIDE** d'installer à Villebrion une réserve d'eau de 120 m³ pour lutter contre l'incendie, et afin de réaliser ce chantier donne mandat à Madame le Maire pour signer une convention de mise à disposition gracieuse du terrain par le propriétaire, et sollicite deux demandes de subvention, une auprès de l'Etat et l'autre auprès de la Région AURA pour financer les travaux qui seront confiés à l'entreprise Hilaire pour un montant de 29 000 € ttc.
- **EST FAVORABLE** aux adhésions des communes de Labatie d'Andaure et de St Jeure d'Andaure au SIVU SAIGC.

- **DECIDE** de donner un mandat simple à l'agence immobilière SAFTY pour la vente de l'ancienne école.

- **DONNE** un avis défavorable pour la privatisation d'un chemin communal à Chapon.

- **DONNE** un avis favorable pour laisser le réverbère de Chapon à l'endroit actuel sous réserve de signature, par les riverains, de toutes les conventions concernant l'enfouissement des réseaux secs.

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 100 € à la Prévention Routière.

- **DECIDE :**

* d'apposer des panneaux sur la piste de Serre en Don récemment refaite afin que les engins motorisés modèrent leur vitesse.

* d'installer un 2^{ème} banc dans l'espace jeux d'enfants.

* de faire retaper le chemin du Goulet à Villebrion par l'employé communal lorsque son planning le lui permettra.

Prochaine réunion : Mardi 7 juin 2022 à 20 heures en Mairie